

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance tenue le : 21 septembre 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET : FONDS D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE (FIS) : RÉAMÉNAGEMENT ET OPTIMISATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU CIUSSS

PERSONNE RESPONSABLE : Marc Giasson
DIRECTION : Direction de l'enseignement universitaire
SECTEUR D'ACTIVITÉ : Service documentaire
DURÉE : 10 minutes

SOMMAIRE :

Le statut « d'établissement affilié » du CIUSSS-NIM avec l'Université de Montréal a permis à la direction de l'enseignement universitaire de déposer, en mai dernier, une demande au *Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires* (ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation Canada).

Projet soumis : Réaménagement et optimisation du centre de documentation du CIUSSS, associé à la charte de projet V-605 : Rénovation de la bibliothèque Norman-Bethune et au projet d'implantation d'un réseau « synapse ».

Le FIS cible les projets qui visent notamment à réparer ou améliorer la qualité des installations de recherche et d'innovation dans les établissements postsecondaires dont celles liées à la formation dans les établissements affiliés.

La contribution financière du FIS est de 50 % des coûts admissibles totaux. Le projet présenté totalise 241 544 \$.

OBJECTIF POURSUIVI :

Dans le cadre de l'étude de notre projet, le Bureau de gestion des projets d'infrastructure du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation demande une résolution du CA visant à compléter notre dossier.

IMPACT FINANCIER :

Opportunité : contribution financière possible de 120 772 \$

PROJET DE RÉOLUTION :

ATTENDU	la rénovation de la bibliothèque Norman-Bethune est devenue un incontournable de par la vétusté de ses installations;
ATTENDU QUE	la modernisation des espaces va permettre d'effectuer le virage numérique nécessaire à l'accessibilité des services documentaires pour l'ensemble des installations du CIUSSS;
ATTENDU QUE	la direction de l'enseignement universitaire dispose des fonds nécessaires à la réalisation de ce projet;
ATTENDU QUE	nous avons l'opportunité d'un financement substantiel du FIS;
ATTENDU QUE	le projet a été approuvé par Dr Pierre Gfeller, président-directeur général, en date du 22 avril 2016;
ATTENDU QUE	le projet (V-605), Rénovation de la bibliothèque Norman-Bethune est approuvé sous condition par le Bureau de projets et Lean (BPL).
ATTENDU QUE	le CIUSSS doit se doter d'un système de communication inter-installations (réseau synapse).

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par la direction de l'enseignement :

- D'autoriser le dépôt du projet : «Réaménagement et optimisation du centre de documentation du CIUSSS », Numéro de la demande : 3555120160509;
- De confirmer la contribution financière via de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal d'un montant de 241 554 \$;
- De désigner Docteur Gfeller, président-directeur général, ou son représentant, pour signer la convention d'aide financière;
- De désigner Mme France Plouffe, directrice adjointe de l'enseignement, pour gérer la convention d'aide financière du projet.